

## Déclaration liminaire au CHSCT du 27 septembre 2022

Que s'est il donc passé en France en matière économique et sociale durant cet été caniculaire et désastreux au niveau environnemental ? Le moins qu'on puisse dire est que le gouvernement Macron / Borne n'a pas perdu sa boussole ultra-libérale dans le sable d'une plage varoise. Macron a préparé les français à un choc économique terrible en utilisant une fois de plus des termes outranciers et déplacés. Il a expliqué, en Conseil des ministres du 24 août, que c'est « la fin de l'abondance, de l'insouciance, de l'évidence ».

De quoi et à qui parlait-il ? Il est vrai que, même si il a été réélu en utilisant la ficelle du repoussoir que constitue encore le rassemblement national, cela n'a pas fonctionné pour les législatives, et, Macron n'a plus de majorité absolue à l'assemblée. C'est donc la fin de l'abondance pour faire passer ses projets. Ou alors, il s'adressait au 1% des français les plus riches, qui ont largement bénéficié des mesures fiscales du premier quinquennat ? Mais non ! Car le ministre des Finances Le Maire a exclu toute contribution des plus riches, des multinationales, au moment où la France, comme toute l'Europe, s'enfonce dans une crise inflationniste et énergétique. Hors de question de les imposer !

Parlait-il aux 9,2 millions de français vivants en dessous du seuil de pauvreté ? Cela fait un bout de temps qu'ils ne vivent pas dans l'abondance et qu'ils chauffent souvent en dessous de 19°, et surtout, qu'ils habitent dans des logements qui sont des passoires thermiques. Non décidément, le président ne leur parlait pas, sauf à considérer qu'il s'essayait à l'humour noir...

Mais alors, peut-être s'adressait-il à nous, agents des Finances et autres salariés avec un salaire qui permet à peu près de vivre, même si c'est la galère quand tu démarres (bas salaire, maintenant au niveau du SMIC pendant de nombreuses années) ou quand tu dois faire face à ce qu'on appelle pudiquement « des accidents de la vie ». Oui, c'est nous qui sommes visés, car il va nous plumer afin de mieux garnir les poches des TOTAL et autres multinationales de l'énergie ou d'autres secteurs d'activité... Pour les plus pauvres, un peu de charité (chèque de 100€), pour les plus riches de très gros cadeaux, et, pour les salariés et retraités au dessus du SMIC, des factures à payer ! Et pas question d'augmenter les salaires et les pensions à hauteur de l'inflation !

Mais qui sont les vrais assistés ? 150 milliards d'aides publiques sont distribués annuellement aux entreprises, sans contrôle ni contrepartie. C'est l'équivalent du déficit public en 2022. L'augmentation de 10 % du salaire de tous les fonctionnaires coûterait 21 milliards soit seulement 14 % des sommes versées aux entreprises. Il y en a un peu plus, je vous le mets quand même ? Ce ne sont que quelques cadeaux fiscaux : 21 milliards, c'est le gain annuel supplémentaire qu'a donné le gouvernement en baissant les impôts de production (10 milliards/an) et l'impôt sur les sociétés (11 milliards/an).

3,5 milliards, c'est le coût de la transformation de l'impôt sur la fortune en impôt sur la fortune immobilière, cette somme est revenue dans les poches des plus riches.

La fraude fiscale est estimée entre 80 et 100 milliards par an. L'affaiblissement des moyens de la DGFIP participe grandement à permettre cette fraude.

Parlons des dividendes : 70 milliards versés aux actionnaires du CAC 40 (seulement 40 entreprises !). Cela équivaut à 1,4 millions de salariés du privé au salaire moyen, cotisations comprises.

Et le ruissellement ?! Plus 439 %, c'est la progression du montant de la fortune des milliardaires français entre 2009 et 2020 d'après un rapport de la banque suisse UBS. Elle est passée de 82 à 442 milliards !

Et le chômage ? On nous serine à longueur de media qu'il faut remettre la France au travail, la valeur « travail », l'assistanat... Ce qu'on nous dit assez peu, c'est que moins d'un chômeur sur deux est indemnisé, qu'à 60 ans, moins d'un travailleur sur deux occupe un emploi, que les offres d'emplois non pourvues (par ces feignasses de chômeurs) sont aux nombre de 400 000 alors que le nombre total de demandeurs d'emplois est de 5 152 100 au 2ème trimestre (catégories A, B et C – Source : <https://statistiques.pole-emploi.org/stmt/publication> ). Un petit coup d'œil sur le niveau de salaire et de conditions de travail concernant ces 400 000 postes non pourvus, pour rire ? Bande de fumiers, planqués dans leurs appartements haussmaniens ou leurs berlines de fonction !

Dans le paquet cadeau que Macron nous prépare, il y a aussi le report à 64, 65 ans de l'âge légal de départ en retraite. Dans son programme 2017, il avait écrit, la main sur le coeur : « *Nous ne toucherons pas à l'âge de départ à la retraite, ni au niveau des pensions* ». Mais aujourd'hui, Il faut selon ses ministres, aller vite dans une situation sociale déjà explosive. Rappelons qu'en 2019, Macron voulait imposer une réforme systémique consistant à une retraite à points. A l'époque, cette réforme avait donné lieu à d'importantes grèves et manifestations à l'appel de la CGT, FO, FSU et Solidaires. Malgré un passage en force au 49.3, Macron y a renoncé et n'a pas osé la remettre en route. Il nous sert donc la ritournelle d'un recul de l'âge de départ actuellement fixé à 62 ans avec tout le bla-bla habituel : allongement de l'espérance de vie, risque de faillite du système, etc. Et comme toujours, il faut en finir avec les régimes spéciaux. La Macronie déteste les fonctionnaires et autres « privilégiés ». Elle leurs préfère les milliardaires : de mars 2020 à octobre 2021, les richesses des grandes fortunes françaises ont bondi de 86%, soit un gain de 236 milliards d'euros (rapport Oxfam).

Contrairement à 2019, tous les syndicats de salariés s'opposent à ce stade à cet allongement . En réalité, rien ne justifie ce recul de l'âge de départ, ni le financement des retraites (voir les projections du très officiel COR, le Conseil d'orientation des retraites), ni l'état de santé réel des salariés au-delà de 62 ans qu'il faut regarder, plutôt que de parler de la seule espérance de vie. mais alors, pourquoi vouloir reculer l'âge de départ ? Sacha HOULIE, député macroniste, l'explique: « *Il n'y a jamais de bon moment pour demander des efforts. Mais sur les retraites, on sait qu'il faut faire quelque chose parce que si on veut que les gens vieillissent bien, il faut qu'on puisse financer des politiques sociales qui sont celles qui vont nous permettre de prendre en charge nos aînés* ».

Un argumentaire « de dingue », comme dirait l'autre ! On va nous faire travailler plus longtemps pour pouvoir nous prendre en charge socialement quand on sera usé jusqu'à la corde ! Il fallait oser !!!

Dans le même temps, Bruno LE MAIRE, commis de service des multinationales, tempête contre tous ceux qui voudraient taxer les profits et super profits ! La CGT donnera tous les éléments factuels pour comprendre la supercherie autour de cette mesure de recul de l'âge de la retraite.

S'agissant de notre périmètre professionnel, nous souhaitons revenir sur deux éléments.

Un groupe de travail s'est tenu le 19 septembre à Bercy sur la poursuite du transfert des missions fiscales de la douane vers les finances publiques et nous avons assisté à une magnifique démonstration de moonwalk: dès le renouvellement de l'assemblée nationale, la CGT avait relancé l'intersyndicale nationale des douanes pour retourner au combat contre le transfert des missions fiscales. Des courriers ont été adressés à la nouvelle commission des finances et des parlementaires ont pris le sujet en main, effarés de la perte de recettes et de contrôle. Un été plus tard, les annonces arbitraires et déloyales de 2020 sont en partie désavouées ! Face à l'incurie du transfert, que l'intersyndicale douanière dénonce depuis 2019, face à la pression des élus et des professionnels du secteur, face à la pression et à la mobilisation des personnels douaniers, notamment le 10 mars dernier, Bercy fait marche arrière... Et le projet d'agence unique de recouvrement vient de prendre du plomb dans l'aile. Le contrôle physique de la TICPE est maintenu sous l'autorité de la Douane. C'est pas qu'on avait pas prévu, à la CGT, que c'était du grand n'importe quoi, il n'y avait qu'à voir le fiasco du transfert de la fiscalité des BNA...

Le transfert des amendes juridictionnelles est retardé et les amendes transactionnelles (90 % des 60.000 amendes annuelles) seront maintenues aux douanes. La CGT a demandé ce qu'il en était des répartitions contentieuses dans ce transfert : la DG a confirmé que le système restait inchangé...Et le ball trap continue: le transfert de la TICPE est reporté au 01/01/25 et les douaniers vont finalement conserver le contrôle physique dans les usines exercées. La CGT a bataillé jusqu'au bout pour démontrer l'incongruité de cette mesure, prouvant que les douaniers étaient légitimes sur la fiscalité énergétique, comme le préconisait d'ailleurs le rapport Gardette nonobstant le mensonge du ministre Dussopt. Elle a maintes fois démontré que cette partition des tâches entre les deux administrations n'était absolument pas opportune, et pour cause: nous sommes bien dans le contrôle (physique, ex-ante et ex-post) des marchandises importées, le cœur de métier douanier. Devant cet amateurisme crasse, la bataille continue pour maintenir un maximum d'effectifs, que ce soit dans les recettes interrégionales, les missions liées à la fiscalité énergétique, et dans les services support (PAE, DG) et LCF (SRE, DED, DRD, SARC, POC, etc), ainsi qu'à Metz où nous attendons des arbitrages pour pérenniser l'activité douanière. On ne sait qu'une chose à ce jour, les 702 emplois concernés seront revus à la baisse. Mais combien ? Ce sera l'enjeu de notre prochaine bataille...dès le 29 septembre en grève et en manifestation, en octobre prochain à la direction générale. Ne dit-on pas que "seuls les combats perdus..."

En ce qui concerne la DGFIP, les contre-réformes se poursuivent mais en Haute-Garonne, la mise en place du « nouveau réseau de proximité » commence à passer de plus en plus mal chez certains élus, notamment dans le secteur du Comminges. La population et ses représentants commencent à constater que l'administration à moins de 30 minutes de chaque usagers, c'est mieux quand c'est régulier et avec un contenu ! La CGT est en contact et entend bien continuer à démontrer, comme pour le sujet précédent, que le numérique ne remplacera jamais la compétence dans le traitement des dossiers des usagers. On ne peut faire croire bien longtemps qu'un service est rendu lorsqu'il ne l'est pas, ce n'est pas la défenseuse des droits qui nous a démenti dans son deuxième rapport de mars 2022 sur la fracture numérique. Alors, certes, les grands patrons du CAC 40 n'ont pas besoin d'un guichet ou d'une plateforme téléphonique qui réponde à leurs interrogations fiscales. Mais une grande part de la population reste dépendante d'un accompagnement individuel dont la suppression peut avoir des conséquences sociales désastreuses. L'affaiblissement de notre administration a également pour conséquence de réduire les recettes publiques et permet au gouvernement d'aggraver en regard sa politique de diminution des dépenses publiques ... en poursuivant ses coupes sombres dans les budgets et les effectifs de certaines administrations jugées « non essentielles ». Et la boucle est bouclée !

L'Etat se désengage de toutes ses missions régaliennes et se retrouve de plus en plus dans ce que l'affaire du siècle dénomme le défaut de vigilance: défaut de vigilance avec le transfert fiasco-fiscal énergétique, défaut de vigilance quand le statut de l'OEA en Douane devient le happy hour des gros importateurs, défaut de vigilance quand la loi Essoc complexifie, allonge et empêche allègrement la mécanique contentieuse, défaut de vigilance quand une expérimentation est menée en Guyane pour l'abandon de poursuites pénales en dessous d'1,5kg de cocaïne... et puisque les douaniers sont décidément bien gênants pour nos amis ultra-libéraux, allons-y franchement: le conseil constitutionnel euthanasie une Douane en soins palliatifs en démolissant l'article 60, qui leur permettait tout simplement le contrôle à la circulation... Tout ça avec la bénédiction de 4 anciens ministres des finances... Vous savez quoi? on est pas super rassurés pour la boutique quand on sait que ceux qui doivent maintenant monter au créneau sont les mêmes incapables qui massacrent allègrement depuis 3 plans successifs douaniers les effectifs, les missions, les unités et les capacités de contrôle de cette administration...

Sans attendre, parce que c'est par la mobilisation que l'on peut faire reculer les projets néfastes et faire avancer nos légitimes revendications en matière salariale et de défense de nos services publics, de nos retraites, de notre assurance chômage..., la CGT appelle à la grève et à manifester ce 29 septembre 2022, dans toute la France et à Toulouse, à 14h00, au départ d'Arnaud Bernard. Elle appelle également à se saisir de toutes les initiatives qui vont dans le sens de la rupture avec la politique du gouvernement Macron / Borne.